

Le 24 mai 2022

**CONSTITUTION DU JURY  
DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL PERMETTANT L'INSCRIPTION  
AU TABLEAU D'AVANCEMENT 2022  
AU 3<sup>ème</sup> GRADE D'ASSISTANT MEDICO-ADMINISTRATIF**

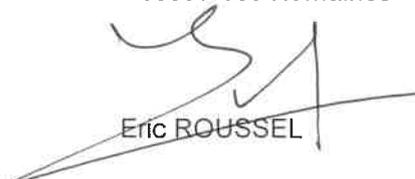
Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu les décrets n°2011-660 du 14 juin 2011, portant statuts particuliers des personnels administratifs de la catégorie B de la fonction publique hospitalière et n°2011-661 du 14 juin 2011 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière ;  
Vu l'arrêté du 24 octobre 2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des examens professionnels permettant l'avancement aux deuxième et troisième grades du corps des assistants médico-administratifs de la fonction publique hospitalière.

Le jury de l'examen professionnel permettant l'inscription au tableau d'avancement 2022 au 3<sup>ème</sup> grade d'assistant médico-administratif est constitué des membres suivants :

1. Madame Marie MEHU, directrice adjointe, direction de la qualité risques et évaluation, centre hospitalier universitaire de Nantes, présidente ;
2. Madame Jannick VIRAT, attachée d'administration hospitalière, hôpital intercommunal de la Presqu'île Guérande-Le Croisic ;
3. Monsieur Le Docteur Mounir ZARROUK, praticien hospitalier, département information médicale, centre hospitalier de Saint-Nazaire ;
4. Madame Jocelyne LANOE, assistante médico-administrative classe exceptionnelle, centre hospitalier départemental Vendée.

Pour le Directeur Général  
et par délégation  
Le Directeur Adjoint du Pôle  
Ressources Humaines



Eric ROUSSEL